

Distr.
GENERALE

A/AC.241/5
23 avril 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION
CHARGE D'ELABORER UNE CONVENTION
INTERNATIONALE SUR LA LUTTE CONTRE
LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS
GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE
ET/OU PAR LA DESERTIFICATION,
EN PARTICULIER EN AFRIQUE (CIND)
Première session, 24 mai - 3 juin 1993
Point 1 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ordre du jour provisoire

Note du secrétariat

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
2. Election de membres du Bureau
3. Echange d'informations et de résultats d'évaluations techniques et notamment examen des questions ci-après :
 - a) Désertification, sécheresse et environnement mondial;
 - b) Causes, ampleur générale et conséquences de la dégradation des sols dans les zones arides, semi-arides et subhumides;
 - c) Aspects économiques et sociaux;
 - d) Structure des programmes d'aide bilatérale et multilatérale;

- e) Expérience acquise dans le cadre des programmes exécutés aux niveaux international, régional, sous-régional et national pour lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse dans les pays en développement;
 - f) Expérience des pays développés;
 - g) Eléments susceptibles d'être retenus dans le cadre d'une stratégie nouvelle pour promouvoir un développement durable dans les pays touchés par la sécheresse et la désertification.
4. Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou par la désertification, en particulier en Afrique
5. Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires :
- a) Fonds spécial de contributions volontaires pour financer la participation des pays en développement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier les pays les moins avancés;
 - b) Fonds d'affectation spéciale pour le processus de négociation.
6. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la deuxième session
7. Adoption du rapport du Comité sur sa première session

* * * * *

Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

A sa session d'organisation (New York, 26-29 janvier 1993), le Comité a approuvé l'ordre du jour provisoire de la première session, publié sous la cote A/AC.241/L.2/Rev.1.

L'ordre du jour provisoire de la première session est soumis pour adoption.

Le Comité devrait examiner la première liste d'organisations non gouvernementales (ONG) qu'il est recommandé d'accréditer en vue de leur participation au processus de négociation de la convention (A/AC.241/9). Il est souhaitable de régler cette question au début de la session afin de permettre aux ONG d'y assister. D'autres demandes d'accréditation seront soumises ultérieurement au cours de la session.

Le programme de travail (Annexe I) apporte des précisions sur l'organisation de la session.

Le Comité devrait également se prononcer sur le programme de travail de chaque Groupe de travail.

2. Election de membres du Bureau

Le Comité devrait élire le Rapporteur.

Il devrait également procéder à l'élection des membres du Bureau des deux Groupes de travail créés à la session d'organisation, qui n'ont pas été élus à cette session (A/AC.241/4, par. 15).

3. Echange d'informations et de résultats d'évaluations techniques

A sa session d'organisation, le Comité a retenu expressément sept questions à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour. Le secrétariat, après avoir pris l'avis du Groupe d'experts et consulté les organisations internationales compétentes, a fourni plus de détails sur ces questions et invité les experts et les organisations à leur consacrer des exposés. Ces exposés présentés oralement seront assortis de communications écrites soumises par leurs auteurs.

Dans la note relative aux informations et résultats d'évaluations techniques sur la sécheresse et la désertification (A/AC.241/6), un programme détaillé est présenté pour permettre aux experts, organisations et pays de préparer les exposés.

4. Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou par la désertification, en particulier en Afrique

Le Comité sera saisi du document établi par le secrétariat (A/AC.241/7). Il pourra également prendre en considération les autres propositions que les gouvernements pourraient soumettre au cours du débat. Il faut rappeler qu'à sa session d'organisation, le Comité a invité les gouvernements à faire des propositions au sujet du texte de la convention et à les soumettre au secrétariat le 1er juillet 1993, au plus tard.

En outre, le Comité voudra peut-être donner des directives supplémentaires quant à la structure de la convention et à son contenu éventuel.

5. Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires

a) Fonds spécial de contributions volontaires pour financer la participation des pays en développement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier les pays les moins avancés;

b) Fonds d'affectation spéciale pour le processus de négociation.

A sa session d'organisation, le Comité a pris note des contributions annoncées par plusieurs pays tant au Fonds spécial de contributions volontaires qu'au Fonds d'affectation spéciale.

Le Comité sera saisi du document (A/AC.241/8) dans lequel le secrétariat fait le point de la situation en ce qui concerne ces deux fonds.

6. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la deuxième session

7. Adoption du rapport du Comité sur sa première session

Liste des documents établis pour la première session du Comité

- | | |
|------------|--|
| A/AC.241/5 | Ordre du jour provisoire |
| A/AC.241/6 | Informations et résultats d'évaluations techniques sur la sécheresse et la désertification |
| A/AC.241/7 | Structure de la convention et éléments susceptibles d'y figurer |
| A/AC.241/8 | Rapport sur l'état des fonds extrabudgétaires |
| A/AC.241/9 | Liste des organisations non gouvernementales qu'il est recommandé d'accréditer |

Annexe I

PROGRAMME DE TRAVAIL

24 mai	matin	10 h 00	Réunion du Bureau du CIND
	après-midi	15 h 00	Ouverture de la première session du CIND
			Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
			Point 2 de l'ordre du jour : Election de membres du Bureau
			Point 3 de l'ordre du jour : Echange d'informations et de résultats d'évaluations techniques
25 mai	matin	10 h 00	Point 3 de l'ordre du jour (suite)
	après-midi	15 h 00	Point 3 de l'ordre du jour (suite)
26 mai	matin	10 h 00	Point 3 de l'ordre du jour (suite)
	après-midi	15 h 00	Point 3 de l'ordre du jour (suite)
27 mai	matin	10 h 00	Point 3 de l'ordre du jour (suite)
	après-midi	15 h 00	Point 3 de l'ordre du jour (suite)
28 mai	matin	10 h 00	Point 3 de l'ordre du jour (suite)
	après-midi	15 h 00	Point 3 de l'ordre du jour (suite)
29 mai	matin	10 h 00	Point 3 de l'ordre du jour (suite)
	après-midi	15 h 00	Point 3 de l'ordre du jour (conclusions)
31 mai	matin	10 h 00	Point 4 de l'ordre du jour : Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou par la désertification, en particulier en Afrique
1er juin	matin	10 h 00	Point 4 de l'ordre du jour (suite)
	après-midi	15 h 00	Point 4 de l'ordre du jour (suite)

2 juin	matin	10 h 00	Point 1 de l'ordre du jour (reprise de l'examen)
	après-midi	15 h 00	Point 5 de l'ordre du jour : Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires
			a) Fonds spécial de contributions volontaires pour financer la participation des pays en développement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier les pays les moins avancés;
			b) Fonds d'affectation spéciale pour le processus de négociation
3 juin	matin	10 h 00	Point 6 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour provisoire de la deuxième session
	après-midi	15 h 00	Point 7 de l'ordre du jour : Adoption du rapport du Comité sur sa première session
